

La Clairière, à Marquette, fête ses 50 ans

Un cocon pour les « adomamans »

Elles ont entre 12 et 17 ans, des parcours de vie souvent très difficiles et sont déjà mamans. La Clairière leur offre une parenthèse pour apprendre à vivre... et à aimer.

L'odeur des oignons frits monte entre les murs clairs et chaleureux de la cuisine. Dans le petit canapé cosy en tissu à carreaux, deux ados commentent en plaisantant les images qui défilent sur le petit écran. Les rires fusent et gagnent bientôt la véranda où papotent d'autres jeunes filles du même âge : 15, 16, peut-être 17 ans. Une scène de l'adolescence ordinaire... Sauf que dans cette grande maison discrète implantée au cœur de Marquette (*), des bébés attendent sagement dans le ventre d'autres enfants le moment de venir au monde. Certains bébés, déjà nés, pleurent la nuit en réclamant un biberon.

Le foyer pour mères mineures La Clairière a été fondée en 1954 par des religieuses de la congrégation du Bon Pasteur. A l'époque, les sœurs recueillaient les jeunes mineures qui allaient être mamans ou qui venaient de le devenir, et qui n'avaient pas de famille pour les entourer.

« En 1974, le foyer a entamé une seconde vie : la maison de Marquette a été construite, et c'est aussi l'époque où la majorité est passée de 21 à 18 ans.



En France, les grossesses de mineures sont passées de 8.000 à 10.000 en deux ans. Au foyer La Clairière - le plus ancien de France -, on les accueille le temps de fonder un projet de vie.

Aujourd'hui, nous sommes habilités par le ministère de la Justice (la Protection judiciaire de la jeunesse) et l'aide sociale à l'enfance (qui dépend du conseil général) pour héberger 15 mineures enceintes ou jeunes mamans et 15 bébés. Les jeunes filles viennent de tout le Nord - Pas-de-Calais, mais aussi de l'Oise, de la Somme... La durée moyenne de leur séjour est de 8 mois, mais elles peuvent rester chez nous jusqu'à leur majorité. Souvent, elles ont été placées par le juge des enfants parce qu'elles présentent des parcours de vie de plus en plus complexes. Dernièrement, nous avons même accueilli une mineure de 15 ans qui vivait dans la rue avec son bébé ! », constate Pascal

Monseu, le directeur du foyer.

Le chemin vers le respect et l'autonomie

Depuis 1997, la congrégation des Bons Pasteurs a passé le relais de la gestion de La Clairière à une association loi 1901, l'Agemme (Animation et gestion de l'espace pour mères mineures et enfants), présidée par Michel Krisine avec l'aide de sœur Marie-Hélène Halligon. Un réseau de bénévoles entoure donc les 6 éducateurs, deux assistantes sociales, la puéricultrice, l'infirmière et les veilleses de nuit qui se relaient auprès des jeunes mamans et de leur bébé. En quelques mois, tous ensemble ils essaient de permettre à ces jeu-

nes filles de relever trois défis : « accepter d'être maman et s'accepter en tant que maman, apprendre à vivre ensemble et cheminer vers l'autonomie », rappelle sœur Marie-Hélène Halligon, l'ancienne directrice de ce foyer qui sort tout juste de 4 ans de travaux de rénovation. « Au lieu de laisser des chambres autour d'un couloir, nous avons voulu proposer de vrais studios aux normes HLM pour les jeunes mamans en fin de séjour », insiste Michel Krisine. Un gros investissement - 454.000 € - mais une goutte d'eau si c'est le prix à payer pour sauver deux vies.

Carole Lefebvre

(*) Le foyer La Clairière se trouve au 197, rue Lalau à Marquette ☎ 03.20.55.55.42. E-mail : la.clairiere@infonie.fr. Site internet : <http://www.laclairiere.org>.